

*À la suite de la publication en juin 2025 de l'ouvrage Flacé au fil des siècles, retraçant l'histoire de l'ancien village de Flacé, devenu quartier de Mâcon, les Études flacéennes proposent de développer certains aspects ou points précis de l'histoire de Flacé, de manière périodique.*



## Les quartiers nord de Mâcon-Flacé : des terres agricoles aux cités

par Florian Reynaud

Après la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte de reconstruction, un important mouvement d'urbanisation s'affirme dans les villes. Mâcon et son environnement immédiat ne sont pas en reste, et déjà dans les années 1950 plusieurs lotissements voient le jour dans l'agglomération. Pour Flacé, ce sont des pavillons, à Malcus, au Grand Four, en particulier, sur le modèle de l'autoconstruction collaborative, avec ainsi la « maison castor » mise en avant par le Père Aubry, curé de la paroisse. Puis, tandis que les maisons individuelles vont continuer d'essaimer dans les terres de Bellevue et de Bel Horizon, c'est un projet de plus grande ampleur qui va émerger, celui de la Z.U.P. Nord Mâcon, acronyme de « zone à urbaniser en priorité ».

### Débuts et objectifs

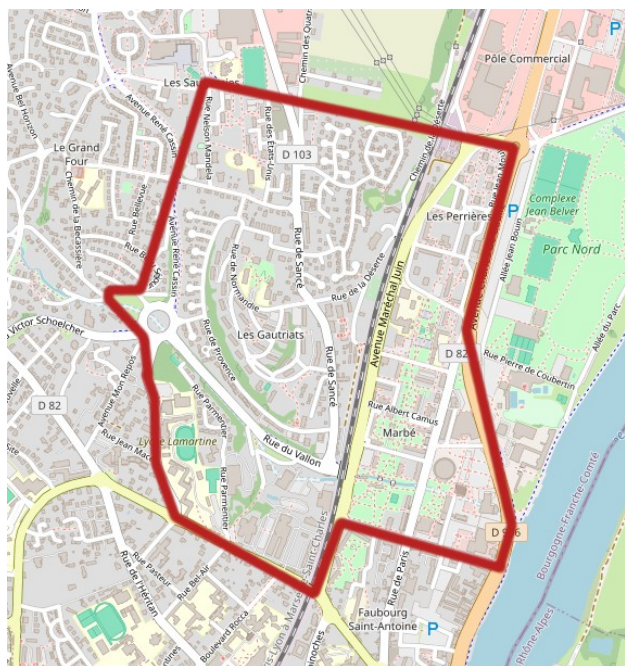
Le projet commence en 1959, avec une enquête publique et l'approbation d'un plan directeur. Un syndicat commun à Mâcon et Flacé est créé le 16 novembre 1961, comme les deux territoires, encore indépendants, sont concernés. Un dossier de création de cette Z.U.P. en vue d'aménager le Nord de la ville de Mâcon est établi le 5 mars 1962, avant

création de la Z.U.P. par arrêté ministériel le 5 septembre de la même année, qui permet un droit de préemption sur les terres. C'est le Ministre de la Construction qui signe cet arrêté, ainsi dénommé de 1958 à 1966, après avoir été Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme depuis novembre 1944.

Cet aménagement concerne 130 hectares de terres (dont 96 hectares qui sont réellement aménageables), pour établir environ 3 000 logements (précisément 2 920 collectifs et 257 individuels). On envisage tous les équipements nécessaires, notamment des écoles, ainsi qu'une maison de jeunes et un centre médico-social, mais aussi un centre commercial plus au nord (en grande partie sur une autre emprise appartenant à la Ville de Mâcon, de 35 hectares).

Il est prévu un rythme en 7 ans d'environ 550 logements par an, avec précisément, comme « équipements » : six écoles primaires ou maternelles (pour 76 classes), un centre d'action social principal, un centre d'action social annexe, un club de jeunes, une crèche, deux haltes garderies, un centre de protection maternelle et infantile ou PMI, un gymnase, trois centres commerciaux, de petites industries, une église. Et

plus spécifiquement pour le sport, sur une zone en bord de Saône qui jouxte la Z.U.P., on projette une piscine d'hiver, un bassin de 50 mètres, un stade, une salle omnisports, un gymnase, en outre dans cette même zone un terrain de camping et un foyer de jeunes travailleurs.



*Emprise de la Z.U.P. Nord Mâcon-Flacé, en 1962, sur un fonds de carte contemporain (OpenStreetMaps)*

En 1962, il existe déjà dans la Z.U.P. le lycée Lamartine, la caserne Duhesme, au sud-ouest, quelques lotissements, ainsi la Déserte, le Four à Chaux et les Fossés, trois hameaux qu'on prévoit raser, et la rue du Grand Four préservée, puis à Marbé les abattoirs qui seront détruits, le Parc des expositions qui sera déplacé, et la grande barre d'immeuble au sud du parc de l'Abîme (détruite en 2013-2014). Cette barre marquant la fin de la Z.U.P. au sud, l'architecte Augros prévoit des constructions d'abord basses, au nord de Marbé et à la Girouette, puis des immeubles de plus en plus hauts, vers le quartier du Breuil et les Gautriats,

dans une logique de transition de la campagne vers la ville.

Dans un document du 15 mars 1963, il détaille les projets suivants (AM Mâcon : 25W123) :

- 536 logements au Breuil (près de la Station urbaine de pompage et de la Maison Mâconnaise des vins, en prévoyant un supermarché et une école) ;
- 728 à Marbé (près de 2 maisons, et avec un centre socio-culturel) ;
- 440 à La Déserte (près de la Station-Service Esso, en prévoyant un centre commercial) ;
- 142 maisons individuelles à La Girouette (avec un club de jeunes et un terrain de jeux), des petites industries le long de la voie ferrée en partant de la caserne militaire, avec la conservation des villas sur la route de Sancé ;
- 448 logements aux Gautriats, en prévoyant une école et un centre commercial ;
- 378 logements aux Fossés ;
- 210 au Four à Chaux, avec une école ;
- 110 logements à Bel Air ;
- 103 à l'Abyme (sous forme de maisons individuelles en bandes) ;
- 20 à la Bécassière, avec une école, quelques boutiques, un centre socio-culturel, des garages ;
- 12 maisons individuelles aux Gaises.

L'église est alors prévue au centre de la zone (entre le Four à Chaux et la Girouette), avec une bâtisse pour 700 personnes, des salles de réunions et de catéchisme, une crypte, un presbytère, un parking pour une centaine de voitures.

C'est tout un ensemble essentiellement agricole qui est touché, artificialisé, parmi quelques hameaux épars. Le chemin de Mâcon à Sancé était encore petit, il est élargi partout pour supporter sa nouvelle utilité de desserte des nouveaux quartiers.



Photographie d'une maquette de 1962, avec l'église au centre (AM Mâcon : 25W123)

## Négociations, contestations et expropriations

Les responsables du projet s'attèlent à obtenir l'acquisition des terres qui ne sont pas encore publiques et qui peuvent être nécessaires au projet.

Cette Z.U.P. concerne entre autres le château et le terrain des Parseval, aux Perrières.

Les Parseval sont installés à Flacé depuis les années 1820, avec Alexandre Jules de Parseval-Grandmaison (1795-1876), puis avec sa fille Louise Henriette, qui se marie avec son propre cousin Georges de Parseval (1830-1896). C'est un de leurs enfants, Henri Louis Pie de Parseval (1874-1930), qui hérite de Flacé, dont la veuve Marthe Marie (1874-1960) déjà cède une partie des terres pour la construction du lycée Lamartine dans les années 1950. Ce sont les trois enfants de Henri Louis et Marthe Marie qui possèdent le château et les terres Parseval de Flacé dans les années 1960, sous la

forme juridique d'une SCI (dite Société civile immobilière des Perrières). Ils n'y vivent pas. Ces trois enfants se prénomment Pierre Georges Emile (1907-1989), Anne Marie Philomène (1910-1996), Claire Marie Monique (1912-2004). Cette dernière est mariée depuis 1945 avec le baron Henri de Sancy, qui suit de près le dossier, de même que Guy de Hennezel, marié en 1935 avec Anne. Une expropriation est négociée sur une partie de la propriété, sans menace sur le bâti. Ce sont tout de même près de 4,7 hectares qui sont concernés, avec une proposition de 565 100 francs. Le château, préservé pour les héritiers alors, sera détruit plus tard, en 1980.

On prévoit là une vingtaine de villas préfabriquées sur le coteau, réalisées par l'office départemental d'HLM, avec une réfection global du chemin qui mène du bas du chemin des Gaises jusqu'au parc de l'Abîme (actuelle rue du Vallon), avec la couverture du ruisseau.

L'une des parcelles, qui accueille des bureaux du Crédit agricole, intégrés dans le projet de la Z.U.P., fera toutefois l'objet de résistances de la part de la famille de Parseval, mais avec une expropriation confirmée par le Cour d'appel de Dijon au printemps 1975, après un premier jugement en 1973 du Tribunal de Grande Instance de Mâcon qui déjà posait le verdict d'un transfert à la Ville de Mâcon.

D'autres espaces relèvent d'échanges plus conflictuels encore. On le sait notamment par des rapports laissés par les Renseignements généraux (RG), disponibles auprès des Archives départementales (sous la cote 1358W128). Les RG surveillent ainsi le groupement puis syndicat de défense des propriétaires, installé sur les deux territoires de Flacé et de Mâcon, formé le 18 mai 1963 au domicile de Maurice Chevalier, menuisier de 31 ans qui réside route de Sancé. Il devient trésorier de ce syndicat, avec pour président André

Molimard (voyageur de commerce de 39 ans), pour vice-présidents Maurice Cordier (professeur de 43 ans) et Louis Magnoux (employé SNCF de 34 ans), enfin pour secrétaire Robert Millet (retraité de la gendarmerie), qui résident tous dans cette zone, route de Sancé et impasse du Four à Chaux.

Le document relatif à ce groupement précise qu'« aucun d'eux ne se démontre dans le domaine politique ». Les RG indiquent en mai 1963 que ces propriétaires, dans un tract et par voie de presse, s'élèvent contre la disparition d'une trentaine de maisons et accusent le maire de Flacé de « laisser débiter quartier par quartier toute la commune » au profit de Mâcon. Ces petites maisons sont récentes, elles ont moins de dix ans, situées dans le lotissement dit du « Four à chaux ». Il souhaitent faire démissionner le Conseil municipal pour avoir une équipe plus proche de leurs intérêts. Jules Révillon, dernier maire de Flacé avant la fusion de 1965, veut tenir bon, il estime, quant à lui, qu'il défend bien leurs intérêts. Le document mentionne

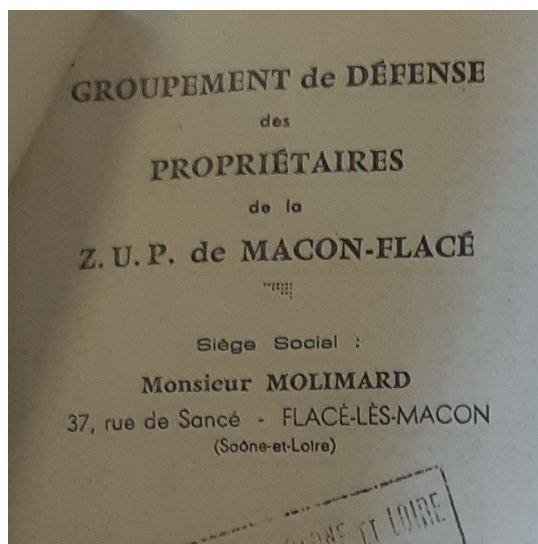
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE  
DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

**RG-MACON**

ORIGINE				EXPÉDITION				RÉFÉRENCE		CLASSEMENT	
DÉPART.	POSTE	COTE		NATURE	DATE	EXEMPLAIRES		ENREGISTR.	DATE	CATÉG.	DOSSIER
		SOURCE	SERVICE			NOMBRE	N°				
71	I	2			18-9-1963	8	2	527	6-5-1963	5	E
PIECES JOINTES		1		2° GR		OBJET					
Activité du groupement de Défense des propriétaires de la ZUP de FLACÉ LES MACON ( Saône et Loire )											
DESTINATAIRES MM. LE PRÉFET +++ LE DIRECTEUR DES R.G. + RG. DIJON + Archives ++++											
TIMBRE A L'ARRIVÉE 20 SEP 1963 CABINET DU PRÉFET ENREGISTREMENT				RÉSUMÉ Par tracts et voie de presse, ils s'estiment abandonnés par la Municipalité et veulent provoquer la démission celle-ci. Le Maire qui pense avoir bien défendu ses administrés, à l'intention de réagir; il va demander aux conseillers de rester à leur poste.							

Extrait d'un rapport des RG de sept. 1963 (AD71 : 1358W128)

le nom de Maurice Bronchard, par ailleurs secrétaire départemental de l'UNR-UDT, qui déclare s'être déplacé auprès du Ministre de la construction Jacques Maziol, dans le gouvernement UNR-UDT de Georges Pompidou, pour donner son point de vue. Alors que les membres du bureau n'était pas politisé, on montre là l'appartenance à un parti de droite, l'Union pour la nouvelle République (UNR), créé en 1958 en soutien à Charles de Gaulle quand il revient au pouvoir (avec ajout d'Union démocratique du travail, pour UNR-UDT, en 1962), tandis que les maires de Flacé comme de Mâcon sont à la SFIO, Section française de l'Internationale ouvrière, à gauche sur l'échiquier politique.



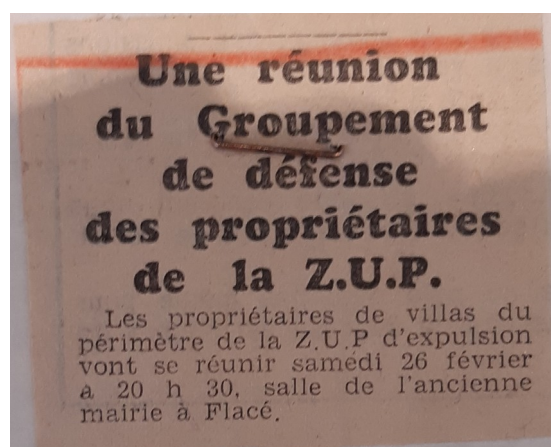
*En-tête de courrier, en 1965  
(AM Mâcon : 20W118)*

Une réunion publique a lieu le 8 juin 1963 à la mairie de Flacé, avec 40 personnes présentes, dont le maire Jules Révillon et plusieurs conseillers municipaux. Le maire fait part de son soutien aux propriétaires, de son désaccord avec le plan de constructions, souhaitant rapidement une rencontre avec le maire de Mâcon. C'est maintenant une quarantaine de logements qu'on défend de la destruction, « des maisons avec cour et jardin, des villas où il fait bon vivre et élever ses enfants », regrettant chez les promoteurs le fait de « vouloir absolument parquer toute la population

dans des H.L.M. quand il existe la possibilité de faire autrement ». On explique que l'architecte, M. Augros, prétend un souci d'esthétique pour ne pas maintenir de telles maisons auprès des barres d'immeubles, argument qui ne convient pas aux opposants.

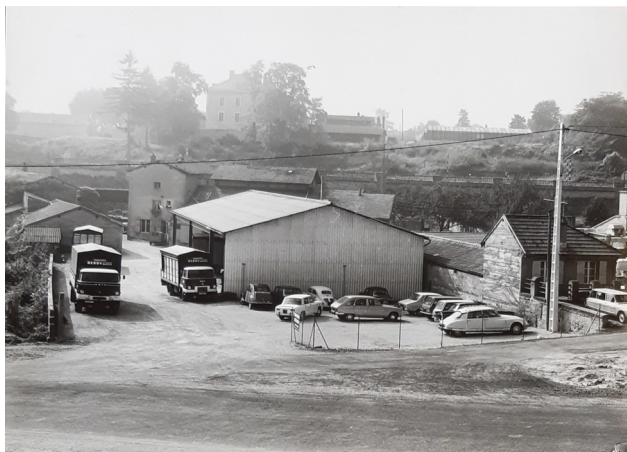
Les RG écrivent dans un nouveau rapport en septembre 1963 que ces propriétaires veulent ainsi qu'on maintienne les pavillons déjà construits, dans les espaces laissés libres par les nouveaux immeubles. Si le maire de Flacé est d'accord, celui de Mâcon, Louis Escande, ne l'est pas, jouant alors sur une concurrence entre les deux communes pour la politique de construction. On lit dans le rapport que « M. Escande aurait demandé confidentiellement aux représentants du syndicat de Défense de promouvoir l'idée du rattachement de Flacé à Mâcon, leur donnant alors l'assurance qu'après la disparition de la commune de Flacé, il aurait tout le loisir de modifier l'implantation de la Z.U.P. », concluant que le syndicat peut ainsi exploiter les désaccords entre les deux maires, à son avantage.

Le Ministre Jacques Maziol lui-même soutient le projet et considère que tout a été effectué dans les règles, ainsi par un courrier du 22 septembre 1963 auprès du directeur départemental de Saône-et-Loire. Il considère toutefois que tout le détail n'est pas définitif.



*Dauphiné, le 23/02/1966  
(AD71 : 1358W128)*

Une audience est obtenue auprès du Préfet en octobre 1963 par Maurice Bronchard, avec la présence d'André Molimard et de Maurice Cordier, après une première demande sans suites en juin. Il en ressort que 8 logements doivent être impérativement détruits pour implanter la voirie du futur quartier, que 45 devraient être supprimés également pour le projet prévu, enfin 11 en plus pour les abords des futurs immeubles. Cela représente donc 64 logements de part et d'autre du chemin de fer. Le problème concerne surtout l'ouest, le Ministère considérant que l'opération serait moins intéressante en matière de recettes foncières si on acceptait les revendications du syndicat de défense.



Photographie de l'entreprise Berry  
(AM Mâcon : 20W120)

Mais le groupement se félicite, lors d'une réunion publique le 8 mai 1964 en mairie de Flacé, que 6 maisons seulement seront détruites sur les 30 qu'il défendait. On compte alors 40 adhérents dans le groupement, avec 20 personnes présentes lors de cette réunion. Les RG, qui rapportent, indique que « la Société d'Équipement chargé des achats de terrain semble compter sur la lassitude des propriétaires qui, par ailleurs, verront leur propriété se dévaluer, du fait de la construction à proximité de grands ensembles bruyants et supprimant partiellement l'ensoleillement ». Ils expliquent que les propriétaires se sont faits à l'idée

d'une expropriation, à plus ou moins long terme. Toutefois les maisons sont toujours debout en 2026 dans l'impasse du Four à chaux, en contrebas de la route de Sancé et des Gautriats.

En 1967, pour un échangeur d'ampleur au niveau du pont de Marbé, la Ville de Mâcon tend à l'expropriation de l'entreprise de transports Berry, sur l'emplacement de l'actuel Aldi, rue du Vallon, celle-ci se plaignant de ne pas pouvoir s'installer ailleurs après cette action qu'elle découvre sans en avoir été prévenue correctement.

### Entre ambitions et lenteurs

On prévoyait 3 000 logements d'abord, jusqu'à 3 500 logements même dans le projet arrêté en juin 1962, pour 12 000 habitants, avec un rythme initialement envisagé de 550 logements par an sur 7 ans. En juin 1963, 391 logements HLM sont réalisés, à Marbé et aux Perrières, 843 sont commencés, et 500 autres prévus dans l'année.

Les travaux de construction commencent par Marbé, au nord du parc de l'Abîme, de 1963 à 1965, jusque vers la future zone commerciale, les derniers immeubles d'habitation au nord étant achevés en 1968 et 1969.

En 1968 on avance sur les lotissements dans la rue du Vallon, et aux Gautriats, avec les premiers immeubles qui sortent de terre, tandis qu'à l'ouest, hors Z.U.P., beaucoup de pavillons ont poussé dans Flacé dans cette période, à Bel Horizon et Bellevue.

En novembre 1969, dans la *Revue municipale*, Louis Escande, dans un long article, met en avant les difficultés financières à venir, du fait de réformes nationales conduisant à une certaine austérité, dans un contexte économique lourd. Il considère toutefois que les investissements pris précédemment à Mâcon fonctionnent, en matière d'urbanisme et concernant les voies de communication. Et même au niveau national, si la situation économique était compliquée en 1968 et

au début de 1969, avec une forte inflation, un plan de redressement est engagé, vers une croissance économique qui le contredit sans qu'il paraisse le savoir encore.

Trois zones industrielles (Z.I.) existent et prospèrent alors à Mâcon, la zone industrielle du Stand (autour de l'actuelle Cité de l'Entreprise), celle des Bruyères (entre La Chanaye et Charnay-lès-Mâcon), et la Z.I. Sud (autour de la Darse à l'embouchure de la Petite Grosne). La ville gagne continuellement des habitants, passant de 26 000 à 33 500 entre 1962 et 1968. Louis Escande annonce que les prévisions de l'INSEE en envisagent 100 000 pour la fin du siècle...

Pour lui la priorité est alors au développement des voies de communication, avec une autoroute A6 qui s'achève sur ce tronçon mâconnais en 1969, un axe routier RCEA en bonne voie (à son initiative depuis 1953), une voie ferrée rapide de Paris à Lyon (avec la gare de Mâcon-Loché-TGV qui sera inaugurée en 1981), ou encore le terrain d'aviation, alors en cours d'aménagement.

Il met en valeur les constructions de logements dans la Z.U.P. Nord, « de l'autoroute urbaine en cours de réalisation le long du ruisseau l'Abime jusqu'à la Saône », avec ainsi autour des quartiers des Perrières, de Marbé et des Gautriats, jusqu'aux Saugeraies, une petite ville dans la ville, prévoyant là 15 000 habitants, avec ensuite des chantiers à venir à Malcus et Saint-Clément.

On observe en 1971 que le projet de logements tient une cadence lente. Sur 3 177 logements à réaliser en 7 ans, passés à 3099 en 1969, on compte, en 1970, 2 134 logements réalisés (66 % des 3 203 notés là en prévisionnels), en outre un Foyer de Jeunes Travailleurs de 80 lits. On prévoit 340 logements en 1971, 150 en 1972, 589 ensuite. En mars 1972, dans un courrier au préfet, Louis Escande affirme toutefois que 3 061 logements sont achevés ou en cours d'achèvement.

Plusieurs dossiers d'expropriation ne sont pas encore réglés en 1973. Cela concerne 7 propriétés comprises dans la Z.U.P., pour la construction des immeubles mais aussi pour la concrétisation d'une



Projets en 1963 d'école primaire, d'église et de maison des jeunes, aux Gautriats, du sud au nord (AD71 : 1358W128)

autoroute urbaine sur le tracé de l'actuelle avenue René Cassin.

Parmi les propriétés, il y a notamment la SCI des Perrières déjà mentionnée en 1963, sur laquelle, lit-on pour le château (non concerné par l'expropriation), « est édifiée une immense bâtisse de 275 m<sup>2</sup> couverts, à 3 niveaux, où sont logés une trentaine d'ouvriers étrangers travaillant à l'entreprise Maillard et Duclos », entreprise qui prend part aux travaux de la Z.U.P. (dont le siège social est à Bourg-en-Bresse, avec une agence mâconnaise dans la zone portuaire sud). Il est précisé que « chaque niveau comporte plusieurs pièces utilisées comme cuisine et dortoir », que « l'état d'entretien du

bâtiment est quasiment nul : planchers pourris, vitres cassées, abords jonchés de détritux » (AM Mâcon : 20W244).

En octobre 1973 le Conseil municipal de Mâcon approuve le projet d'expropriations, avec maintien toutefois de deux maisons individuelles parmi les 7 propriétés (tout en expropriant les terrains autour de ces maisons).

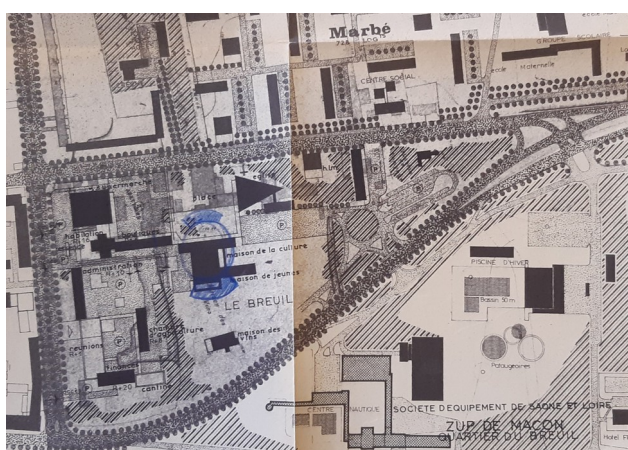
Les grandes barres des Gautriats sont terminées, et en 1971 le chantier commence à la Girouette, pour les pavillons. Puis on engage les Saugeraies, au nord de la rue du Grand Four, pour un ensemble quasiment achevé en 1974-1975.



*Gautriats et Marbé vus du ciel en janvier 1971 (IGN)*

## Des équipements annexes d'ampleur

L'étude de la zone des Sports Nord est bien avancée en 1963, avec un projet planifié, en priorité la piscine, la salle omnisports, le transfert du camping vers le nord pour créer un stade à la place.



Plan pour le quartier du Breuil, à Marbé, en 1968 (AM Mâcon : 20W125)

Autre changement d'ampleur, avec la Z.U.P., une nouvelle implantation pour la Foire de Mâcon. Celle-ci, forte de 54 000 visiteurs en 1965, sur une surface de 35 000 m<sup>2</sup> (3,5 hectares), notamment grâce à sa « Foire nationale des vins », est ainsi obligée de changer de lieu, comme son espace actuel sera réduit à 2 hectares, avec des difficultés possibles de stationnement quand on a compté pour une seule journée de 1965 près de 12 000 véhicules !

Dans les quartiers, tout n'est pas stabilisé dès le début, avec en 1963 par exemple trois structures qui ne verront pas le jour aux Gautriats : une école primaire au sud (où sera édifiée la maison des jeunes), l'église en contrebas du centre commercial, enfin une maison des jeunes au bas de la Déserte.

Les logements se construisent, mais les équipements ne suivent pas toujours aussi vite qu'il le faudrait. L'alimentation en eau potable, par exemple, n'est pas un sujet évident à gérer. Pour les écoles, tout n'est pas prêt pour accueillir les nouveaux élèves. D'abord, dans le quartier de

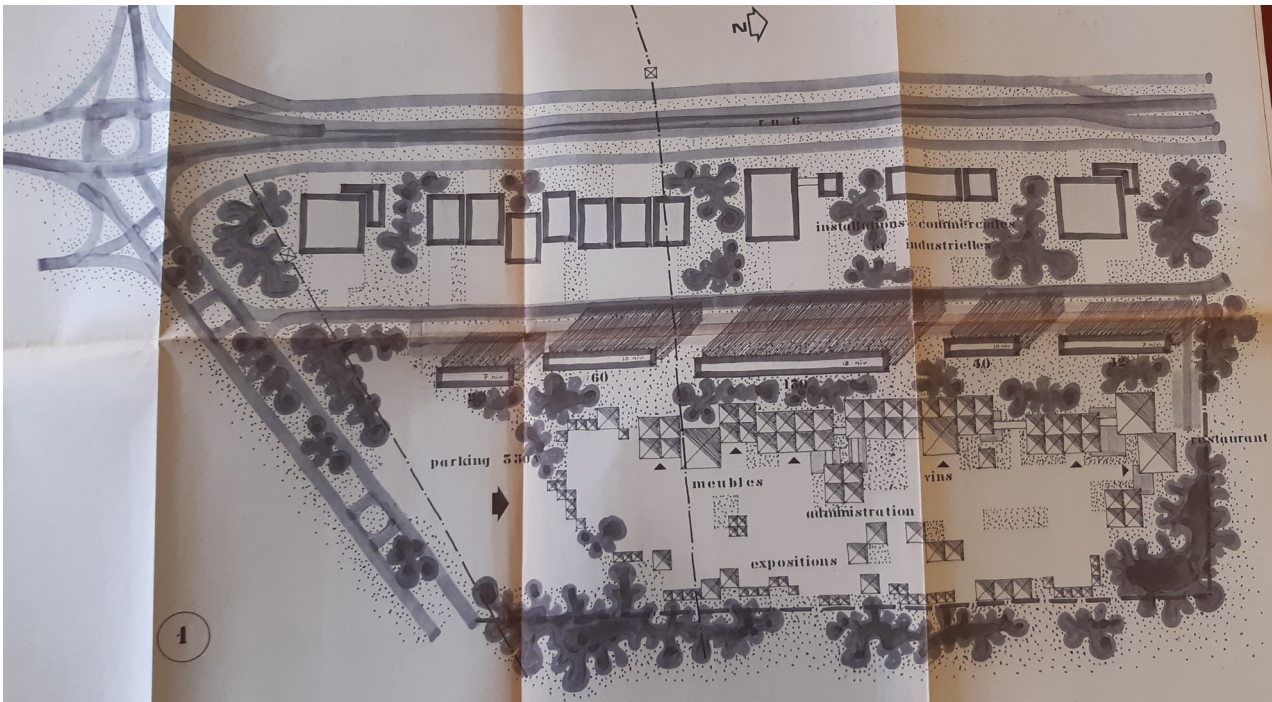
Marbé, les enfants sont accueillis en primaire aux Perrières, puis dans des bâtiments préfabriqués, avant le groupe « Marbé A » de 1968, avec alors 300 places nécessaires en septembre 1969 (du fait notamment d'un escadron de gendarmerie mobile de 128 logements installé au 1<sup>er</sup> février 1969). La maternelle Jean-Moulin ouvre en septembre 1968, et le groupe « Marbé B » doit sortir de terre à la fin 1969. Dans le quartier des Gautriats, on part de rien, et le premier groupe est prévu pour 1971, de



Foyer de jeunes travailleurs, en haut de la Déserte, sur un plan de 1974 (AM Mâcon : 20W125)

même en maternelle. Le collège Schuman ouvre en septembre 1968, de type 600, avec 505 élèves, mais déjà avec un effectif prévu de 748 à la rentrée suivante (AM Mâcon : 25W123).

Le projet de centre social de Marbé, à son emplacement actuel, est finalisé en 1970, sans autres projets avancés alors aux Gautriats et aux Saugeraies. La Maison des Jeunes et le Centre social des Gautriats sont alors maintenant prévus et sont construits pendant la décennie.



Plan masse du Parc des expositions, en 1971 (AM Mâcon : 20W116)

En mai 1973, dans la *Revue municipale*, Charles Marceau, secrétaire général de la Ville, entretient les habitants de la zone d'aménagement concerté, Z.A.C. du KM 400 (l'expression de ZAC succédant à celle de ZUP en 1968). Ce projet est réalisé dans la continuité de la Z.U.P. Nord, entre le carrefour de Paris et le camping municipal, avec déjà l'installation d'un groupe commercial (comprenant Mammouth), avec comme nouvelle étape un Parc des Expositions de 7,2 ha, pour la Foire Nationale des Vins de mai 1973, tandis que la Cité administrative et le Théâtre sont établis sur l'ancien Parc des Expositions.

Aux Gautriats, au lieu de l'église initialement prévue, c'est le Foyer de jeunes travailleurs qui est construit, dès 1971, qui sera détruit en 2006-2007 et laissera place à des immeubles d'habitation.

L'aménagement de la zone à la fois administrative, commerciale et culturelle de Marbé, est définie au début des années 1970, avec des plans précis en 1974 qui montrent une idée de centre commerciale, ainsi que l'emplacement définitif de la « chapelle », qui sera l'église Notre-Dame de la

Paix initialement prévue en haut de la rue de la Déserte. Notons qu'un premier projet de 1968 présentait une église plus proche de l'avenue Charles de Gaulle, tandis qu'une MJC, et non un théâtre, était prévue au centre de cette zone, sur l'emplacement de la future église.

Au coin de la rue Henri Dunant et de l'avenue Charles de Gaulle, à l'emplacement de l'actuelle boulangerie et de la Poste, un centre commercial est envisagé, avec un plan de 1975 qui présente plusieurs commerces, et surtout au milieu deux salles de cinéma de chacune 130 places. Le théâtre est alors déjà presque terminé.

Une école normale est aussi un temps envisagé, vers les Saugeraies, à l'emplacement de l'actuelle école maternelle Jean Zay.

## Conclusion

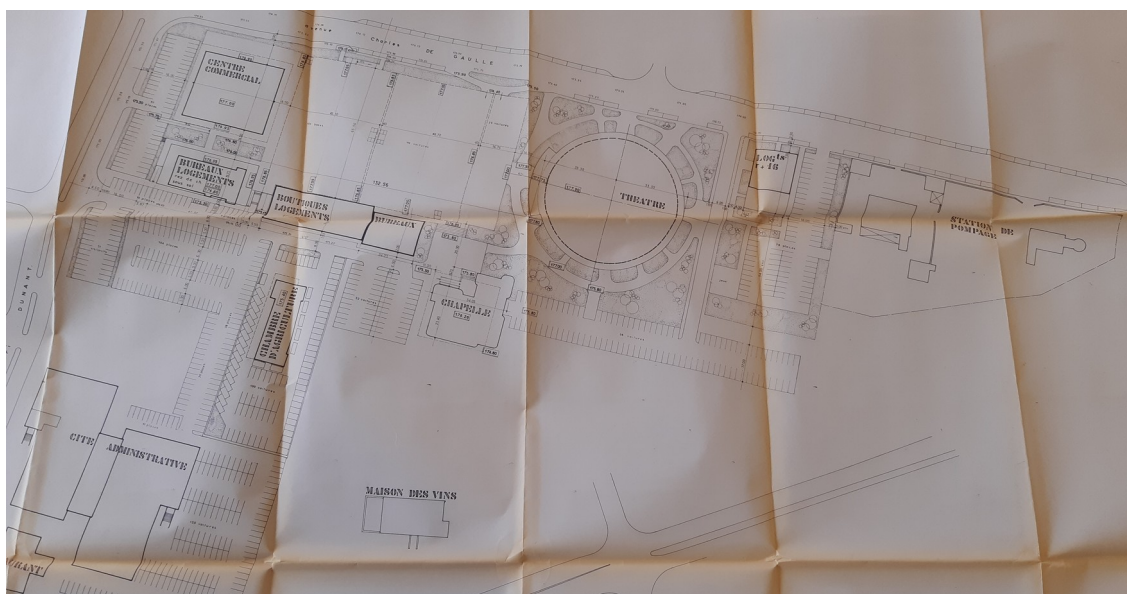
Les constructions de Marbé ont été détruites et reconstruites dans les années 2000, tandis qu'aux Gautriats et aux Saugeraies les habitations sont toujours les mêmes en 2026, avec quelques

immeubles qui ont été rénovés. Un complexe sportif a été construit aux Saugeraies en 2004-2005. Ces quartiers sont l'héritage des années 1960 et 1970, d'une période de construction qui détonne.

Suite à cette étude sur l'histoire de l'urbanisme, s'ouvre aussi une étude démographique, une histoire qui reste à écrire sur la vie dans ces quartiers depuis leur création.



*Photographie pour situer le futur centre commercial (AM Mâcon : 20W118)*



*Plan masse du quartier du Breuil, à Marbé, en 1974 (AM Mâcon : 20W116)*

## Sources :

### *Archives départementales de Saône-et-Loire :*

- 1358W128. Affaires administratives : dont Z.U.P. (nord) de Mâcon - Flacé (zone à urbaniser en priorité), aménagement, requêtes du groupement de défense des propriétaires contre les expropriations : documents préparatoires, plans de modernisation et d'équipement, procès-verbaux de réunions, arrêtés, notes des renseignements généraux, plans, coupures de presse (1963-1971).

### *Archives municipales de Mâcon :*

- 1FiFLA11. Plan de la commune de Flacé avec l'emplacement prévu pour un groupe scolaire de 6 classes et un terrain de sport.
- 20W116. ZUP Nord, plans (1967-1974)
- 20W117. ZUP Nord, divers (1967-1976)
- 20W118. ZUP Nord, divers (1968-1977)
- 20W119. ZUP Nord, financement (1966-1972)
- 20W120. ZUP Nord, terrains (1962-1977)
- 20W121. ZUP Nord, terrains (1971-1979)
- 20W122. Construction du centre social de Marbé (1967-1970)

- 20W123. Construction du centre social de Marbé (1970-1977)
- 20W209. Acquisition de terrains et immeubles par la Ville de Mâcon (1962-1972)
- 20W233. Dossier d'agglomération (1970), dont B - Partie Nord. Zone des Sports, ZUP Nord, plan masse, plan DDE, plan AUGROS, plan général 1/5000è, plan parcellaire Ilôt du Breuil, plan masse secteur commercial Km 400, plan DDE secteur Km 400 et Parc des Expositions
- 20W235. Urbanisme, dont Flacé, projet aménagement du Bourg de Flacé et de ses abords Sud (1966)
- 20W244. Dossier sur l'aménagement de la Z.U.P. Nord Mâcon-Flacé en 1973-1974
- 25W122. ZUP Mâcon Flacé (1963)
- 25W123. ZUP Mâcon Flacé (1964-1971)
- 26Z62. ZUP, groupe scolaire de Marbé (1965-1969)
- Revue municipale, novembre 1969, n°4
- Revue municipale, mai 1973, n°11

Illustration d'introduction : AM Mâcon, vue aérienne du 12 août 1970 [des Gautriats vers le bassin de plaisance], 4Fi140